

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du mardi 22 septembre 2020

D04_220920

L'an deux mil vingt, le vingt-deux septembre à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

Point à l'ordre du jour : Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés

- Modifications du DU Penser les sciences, approches philosophiques, sociologiques et historiques

Présidente de séance : Caroline BERTONECHE

Membres présents : Thierry KLEIN, Zineb SIMEU-ABAZI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Jennifer BUYCK, Fanny COULOMB, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Karine HERTZLER, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Véronique GHIGLIONE, Bartimée BOSSON, Joséphine BOURGEOIS, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Yasmine TOUHAMI, Noémie DUTILLEUL, Charlène DELACOUR, Olivier OCCELLO, Hugo PREVOST, Raphaël PUYGRENIER.

Membres représentés : Florence CHARBONNIER (procuration à Jennifer BUYCK), Virgile CHASSAGNON (procuration à Fabienne HANS), Pascale HOFFMANN (procuration à Jean BRETON), Véronique MOLINARI (procuration à Laurence VIANES), Nicolas TERZI (procuration à Fanny COULOMB), Richard MONVOISIN (procuration Virginie ZAMPA), Didier PINEL (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Sacha GOUILLET-VEUX (procuration à Noémie DUTILLEUL), Jason GUERINOT (procuration à Olivier OCCELLO), Nathan JAEGER (procuration Bartimée BOSSON), Elise PAUCOD (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Alexis FAYOLLE (procuration à Yasmine TOUHAMI), Marie FERNANDEZ (procuration à Raphaël PUYGRENIER).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

Les modifications du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du DU Penser les sciences, approches philosophiques, sociologiques et historiques sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	25
Membres représentés	13
Nombre de votants	38
Voix favorables	37
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du DU Penser les sciences, approches philosophiques, sociologiques et historiques.

Fait à St Martin d'Hères, le 25 septembre 2020

La Présidente du Conseil Académique



Caroline BERTONECHE

Publié le : 09/10/2020

Transmis au Rectorat le : 09/10/2020

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D04_220920**

Année universitaire : 2020-2021

Composante : Arts et sciences humaines (ARSH)

Fiche validée : Oui

Statut de la formation : Ouverte en renouvellement AVEC modification du RDE ou des MCC

Formation

Intitulé de la formation : Penser les sciences : approches philosophiques, sociologiques et historiques

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date du Conseil d'UFR : 28/04/2020

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : Inga ROEMER/ Kourken MICHAELIAN

Régime : Formation initiale; Formation continue

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		2
Formation continue	2	2
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) :

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

Dépôt de la demande au RNCP pour la 1^{ère} fois : Non

Dépôt du renouvellement RNCP :

Renouvellement avec modification :

Date dépôt RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

L'offre d'une formation pluridisciplinaire sur les sciences est susceptible de répondre à plusieurs besoins :

Nombreuses sont les voix qui appellent aujourd'hui à une " mise en société " ou à une " mise en culture des sciences, et à des analyses " citoyennes " des développements scientifiques (nanotechnologie, réchauffement global, risque nucléaire, clonage, etc.). Celles-ci ont alors besoin, pour être correctement menées, de mises en perspectives historique, sociologique, et philosophique.

Il serait inexact de prétendre que l'histoire, la sociologie ou la philosophie des sciences sont nécessaires à l'exercice des sciences, que ces dernières soient considérées en tant qu'objet d'enseignement ou en tant que discipline de recherche. Un certain nombre d'enseignants et de chercheurs, à un moment ou à un autre de leur carrière, peuvent cependant estimer nécessaire d'acquérir une culture et des outils d'analyse et de réflexion qui dépassent les aspects purement opératoires de la science qu'ils pratiquent et/ou enseignent au quotidien.

Une formation solide en histoire, sociologie et philosophie des sciences viendrait répondre à cette demande, et pourrait donc intéresser aussi bien les enseignants-chercheurs en sciences du supérieur que ceux du secondaire.

On entend souvent regretter que les journalistes et les chargés de communication manquent de recul pour mettre en perspective les actualités et les informations scientifiques et techniques. De ce point de vue, une formation donnant de solides compétences en sciences humaines constituerait un très bon complément aux formations professionnalisantes dans ces domaines.

Cette formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales a pour objectif de :

- Acquérir une formation intellectuelle cohérente et ambitieuse sur les sciences, selon trois axes : histoire, philosophie, et sociologie des sciences.
- Maîtriser les courants principaux de l'épistémologie.
- Réfléchir sur la nature des controverses, du changement en science et de l'innovation technologique.
- Interroger les représentations sociales des sciences et techniques.
- Réfléchir à divers aspects des relations science-société (rôle de la science dans une démocratie, autonomie et autorité épistémique de la science, gouvernance politique de la recherche scientifique).

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Formation ouvertes aux :

Etudiants en sciences titulaires d'un diplôme niveau L3 minimum

Enseignants-chercheurs et du second degré dans le supérieur en sciences

Enseignants du secondaire en sciences

Ingénieurs

Métiers relevant de la médiation scientifique

2.2 Conditions d'admission

Admission sur dossier

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : De septembre à juin

Durée de la formation : Un an sur 2 semestres

Formation semestrialisée : Oui

Volume horaire de la formation : 96 heures

Nombre d'ECTS : Néant

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Certains cours, selon les années, peuvent avoir lieu en anglais. La maîtrise de l'anglais est un pré-requis pour l'accès à certaines sources.

Pas d'examen terminal en session 1

Contrôle continu pour chaque UE de la formation

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire : Néant

Rapport de stage : Néant

Projets tuteurés : Néant

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

L'assiduité est souhaitée mais pas obligatoire

Absences aux examens :

L'absence aux contrôles continus entraîne la défaillance à l'UE, au semestre, à l'année.

III. Résultats

Article 5 : Jury

Périodes de réunion des jurys de semestre :

Semestre 1 session 1 : 1ère quinzaine de janvier - session de rattrapage : 1ère quinzaine de septembre

Semestre 2 session 1 : 1ère quinzaine de juillet - session de rattrapage : 1ère quinzaine de septembre

Périodes de réunion des jurys d'année :

Session 1 : 1ère quinzaine de juillet - session de rattrapage : 1ère quinzaine de septembre

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Le DU est obtenu lorsque la moyenne des UE est supérieure ou égale à 10/20.

Article 7 : Redoublement

Le redoublement doit être demandé expressément. Les demandes sont examinées par la commission d'admission.

En cas d'admission les étudiants doivent respecter les conditions d'inscription.

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : tarif national Licence

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 800.00 euros si formation financée par un organisme - 400.00 euros si formation non financée par un organisme

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération : Exonération partielle possible pour les publics non financés

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

DU Penser les sciences : approches philosophiques, sociologiques et historiques Responsable de la Formation : Inga ROEMER Responsable de l'Année : Inga ROEMER					Code Diplôme : IUUPSH1 Code VDI : 106 Code Etape : IUUSC Code VET : 160					Date approbation CFVU : Formation Initiale/Formation Continue Présentiel								
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES			
					1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP
					Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 1																		
UE 1 HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES 1		O			Ecrit et/ou Oral	100%						E/O		100%			24	
UE 2 SCIENCES, TECHNIQUES ET SOCIÉTÉS		O			Ecrit et/ou Oral	100%						E/O		100%			24	
Total ECTS / Semestre					Total Nbre d'heures										0	0	48	
Commentaires :																		

DU Penser les sciences : approches philosophiques, sociologiques et historiques					Code Diplôme : IUPSH1 Code VDI : 106 Code Etape : IIU5SC Code VET : 160					Date approbation CFVU : Formation Initiale/Formation Continue Présentiel									
Responsable de la Formation : Inga ROEMER Responsable de l'Année : Inga ROEMER																			
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES									NOMBRE D'HEURES					
					1ère session					Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP		
					Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée					Coef. (2) ou %	
SEMESTRE 2																			
UE 3 HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES 2		O			Ecrit et/ou Oral	100%						E/O		100%			24		
UE 4 Ethique de la recherche		O			Ecrit et/ou Oral	100%						E/O		100%	12	12			